

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### La Présidence et les Vice-présidences

Présidence	Pascal Henry
Vice-présidence Secteur « AAPH » <sup>1</sup>	Pierre Veys
Vice-présidence Secteur « AJ » <sup>2</sup>	Vincent Dufour
Représentant AB Liège (AJ)	Bernard Bastin
Représentante AMO (AJ)	Géraldine Fievez
Représentante AB Namur-Luxembourg (AJ)	Dominique Gauché
Représentant AB Hainaut (AJ)	Xavier Dewaele
Représentant SAS (AJ)	Jean-Marc Cantinaux
Représentant AB Liège (AAPH)	Pierre Prégardien
Représentant AB Brabant-Wallon (AAPH)	Michel de Beusscher
Représentant AB Hainaut (AAPH)	Jean Adens
Représentant AB Namur-Luxembourg (AAPH)	Marc Palate
Membre coopté	Michel Durieu
Membre coopté	Philippe Servais
Membre coopté	Philippe Colpaert
Permanent <i>FISSAAJ</i>	Daniel Thérasse - <i>Directeur Général</i>
Permanente <i>FISSAAJ</i>	Hatice Ozturk - <i>Directrice administrative et RH</i>

<sup>1</sup> Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées (AAPH)

<sup>2</sup> Aide à la Jeunesse

- ➔ **Bernard Bastin** a été élu pour un mandat de quatre ans lors de l'Assemblée Générale du 12 juin 2015 et remplace Alain Lejacques.
- ➔ **Géraldine Fievez** a été élue pour un mandat de quatre ans lors de l'AG du 12 juin 2015 et remplace Didier Deleruelle.
- ➔ **Marc Palate** a été élu pour un mandat de quatre ans lors de l'AG du 12 juin 2015 et remplace Philippe Servais.
- ➔ **Michel Durieu et Philippe Servais** ont été élus comme **membres cooptés**, chacun pour un mandat de quatre ans lors de l'AG du 12 juin 2015.
- ➔ **Philippe Colpaert** a été élu comme **membre coopté** pour un mandat de quatre ans lors de l'Assemblée générale du 15 janvier 2016.

Outre les sujets liés aux matières paritaires et sectorielles, le Conseil d'Administration a également traité les dossiers suivants :

- ➔ Poursuite des collaborations avec l'UFFIPRAH et même travail avec l'Inter-fédérations AAJ avec la volonté de continuer le travail de lobbying auprès du politique. La FISSAAJ a depuis peu un mandat au CA de l'asbl administrative des Fédérations 319.02, occupé par *Daniel Thérasse*, Directeur général ;
- ➔ Rapprochement avec GAAJ (Message-Aeai) et Gasmaes, cela ne concerne que l'aide à la jeunesse. Volonté de poursuivre nos collaborations avec les fédérations du secteur handicap pour réguler les relations ayant trait au fonctionnement et objectifs communs ;
- ➔ Poursuite du dialogue accru et renforcé avec d'autres fédérations sectorielles et intersectorielles de même sensibilité philosophique pour faire entendre la voix du secteur associatif ;
- ➔ Poursuite du rapprochement avec la Fnams (Fédération nationale des associations médico-sociale) et la FIH (Fédération des Institutions hospitalières). Le CA a déployé beaucoup d'énergie durant depuis plusieurs mois mais à ce stade peu d'avancées concrètes. La Fnams et la FIH, quant à eux, ont fusionné ;
- ➔ Implication importante de la FISSAAJ au CA et au Bureau de l'UNIPSO. Les mandats sont occupés par *Pascal Henry* qui a pour mission de faire entendre la voix du secteur associatif au sein de l'UNIPSO. **La fédération se veut être un acteur essentiel** pour pouvoir peser sur les choix qui seront pris ;

- ➔ Actualisation de l'offre de services de la fédération : quelques chantiers n'ont pas pu se mettre en place entre autres ceux portant sur le volet de la communication interne (lisibilité du site, mise à jour et alimentation régulière des outils interactifs tels que le mémento des asbl, le recueil des CCT, ...);
- ➔ Travaux du groupe de travail « Instances et mandats » qui ont porté sur le fonctionnement des conseils sectoriels, l'exercice des mandats (à qui le mandataire doit-il rendre compte ? Quelles sanctions en cas de non-respect de la ligne de conduite ?), la cooptation de membres afin de s'adjoindre les compétences diverses, etc. ;
- ➔ Traitement des questions individuelles et collectives des membres ;
- ➔ Travaux de rénovation des bureaux FISSAAJ - Plateau Boondael à Bruxelles : suivi du chantier au niveau de l'investissement financier. Les travaux ont duré 7 mois.
- ➔ Poursuite de la réflexion dans les assemblées de base sur les questions des valeurs, de sens et éthiques, la place de l'associatif, les questions qui portent sur les enjeux sociaux et sur le sens du secteur associatif ;
- ➔ Dossier « Centrale des marchés » : souhait de créer un regroupement d'achats et de prestations. Négociation en cours avec le SEGEC (Enseignement libre) qui propose une centrale de marchés ;
- ➔ Dossier Accords Non Marchands Wallonie - Communauté française ;
- ➔ Dépôt d'un projet européen INTERREG (Programme Transfrontalier de Coopération Territoriale Européenne 2014-2020). Ce projet vise à encourager de nouvelles pratiques et soutenir des projets qui touchent la protection de l'enfance, le secteur handicap et les familles précarisées.